

auprès des fabricants automobiles japonais, tant au Japon qu'en Amérique du Nord. Il faut inciter régulièrement ces compagnies à venir visiter le Canada. On en est au point où on peut se demander si l'Association canadienne des fabricants de pièces détachées d'automobiles (APMA) et la Automotive Industries Association (AIA) ne devraient pas prendre en charge cette offensive de commercialisation, alors que le gouvernement s'impliquerait de façon moins directe. Il faudrait également étudier la possibilité pour le gouvernement d'offrir son aide à l'APMA et à l'AIA pour leur permettre de mener à bien leurs activités de marketing. On continuera à encourager l'utilisation du PDME et du Centre du commerce du Canada. Dans la poursuite de cet objectif, le succès dépendra de l'intérêt que manifesteront les fournisseurs canadiens de pièces détachées d'automobiles face à ces débouchés. Les fabricants canadiens de pièces détachées devraient également étudier la possibilité de s'imposer comme fournisseurs qualifiés des fabricants japonais d'automobiles au Canada (Nissan Canada, Toyota Canada). S'ils y parvenaient, cela leur fournirait les lettres de créance nécessaires pour pénétrer sur les marchés japonais des pièces d'origine et des pièces de remplacement.

Le plan d'action du secteur des pièces détachées d'automobiles aura recours à court terme aux activités suivantes.

- i) Missions conjointes. L'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce a activement encouragé les deux industries automobiles à faire des efforts communs (dans les domaines technique et de la commercialisation) en Amérique du Nord, ainsi qu'au Japon, pour satisfaire les objectifs à long terme des deux industries dans les deux pays. À la suite de la visite du ministre Gray, en août 1980, et de la mission conjointe de février 1981, on continuera à promouvoir activement les possibilités d'affaires au Canada auprès de l'industrie automobile japonaise.
- ii) Relations fraternelles entre l'Association canadienne des fabricants de pièces détachées d'automobiles et l'Association japonaise des industries automobiles. On voit là un élément essentiel pour renforcer les efforts conjoints. Même si l'Association canadienne (APMA) n'est intéressée au dialogue, aux visites, etc., que de façon modérée avec son homologue japonaise, elle est